Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographiez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

NE COMMETEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de Ì gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17 (

AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...):
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une



 Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre



 Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de acances ou vos absences sur vos réseaux ociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces nformations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV:

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ









LIENCART

Commémoration du 19 Mars 1962

Pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la querre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie a été organisée mercredi 19 mars devant le monument aux morts par la municipalité de Jugeals-Nazareth.

L'événement marquait l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie instauré par les accords d'Evian du 18 mars

Cette cérémonie organisée conjointement avec les communes de Jugeals-Nazareth, Turenne, Nespouls et Ligneyrac a rassemblée de nombreuses personnes. Le message de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées a été lu par Mr Le Maire de Jugeals- Nazareth, une minute de silence a été respectée, une gerbe a été déposée aux monuments aux morts. La commémoration s'est poursuivie avec la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité salle Roger Verdier pour clôturer cette cérémonie.





Aline CERET, conseillère déléquée.





